

# Cahier d'acteur n°134

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet [www.debatpublic-lgv-pocl.org](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org). Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

## Le POCL : un véritable outil pour accompagner le développement du centre hospitalier de Blois

*Ce cahier d'acteur a été rédigé par :*



**Centre Hospitalier de Blois**  
Mail Pierre Charlot  
41016 BLOIS CEDEX  
Tél. : 02 54 55 66 86  
Fax : 02 54 55 60 78  
Mail : [helluic@ch-blois.fr](mailto:helluic@ch-blois.fr)

## L'établissement sanitaire de référence du département

Établissement de référence au sein du département, avec ses 1 356 lits et places, le centre hospitalier de Blois prend en charge chaque année plus de 24 000 patients, ce qui est de nature à générer des flux importants de visiteurs, visiteurs provenant également de départements limitrophes.

Le centre hospitalier poursuit sa politique d'investissement dynamique afin de développer son activité en cohérence avec les besoins de santé de la population avec la construction d'un bâtiment de 180 lits et d'un centre de dialyse à domicile.



Le centre hospitalier de Blois

## Le premier employeur du département, acteur incontournable de l'économie en Loir et Cher

Le centre hospitalier de Blois compte plus de 2 643 professionnels ce qui représente environ 2% des emplois du département du Loir et Cher. Depuis plusieurs années, l'effectif du centre hospitalier de Blois ne cesse de progresser. Cette progression se poursuivra au cours de ces prochaines années au regard des extensions précitées.

Selon le bilan du mois de mars 2011, 44 professionnels prenaient le train pour effectuer le trajet domicile-travail, la grande majorité provenant soit du Loiret, soit de l'Indre et Loire. Si ce chiffre peut paraître faible au regard de l'effectif global de l'établissement, le nombre de professionnels effectuant ses déplacements domicile-travail en train est en progression par rapport à celui de juillet 2010, date de la mise en place du remboursement partiel des titres de transport par l'établissement à hauteur de 50%. La desserte de Blois par le TGV ainsi que la diminution des temps de parcours que cela entraînerait

permettrait de renforcer cette progression incitant davantage de professionnels habitant les départements voisins à emprunter les réseaux ferroviaires.

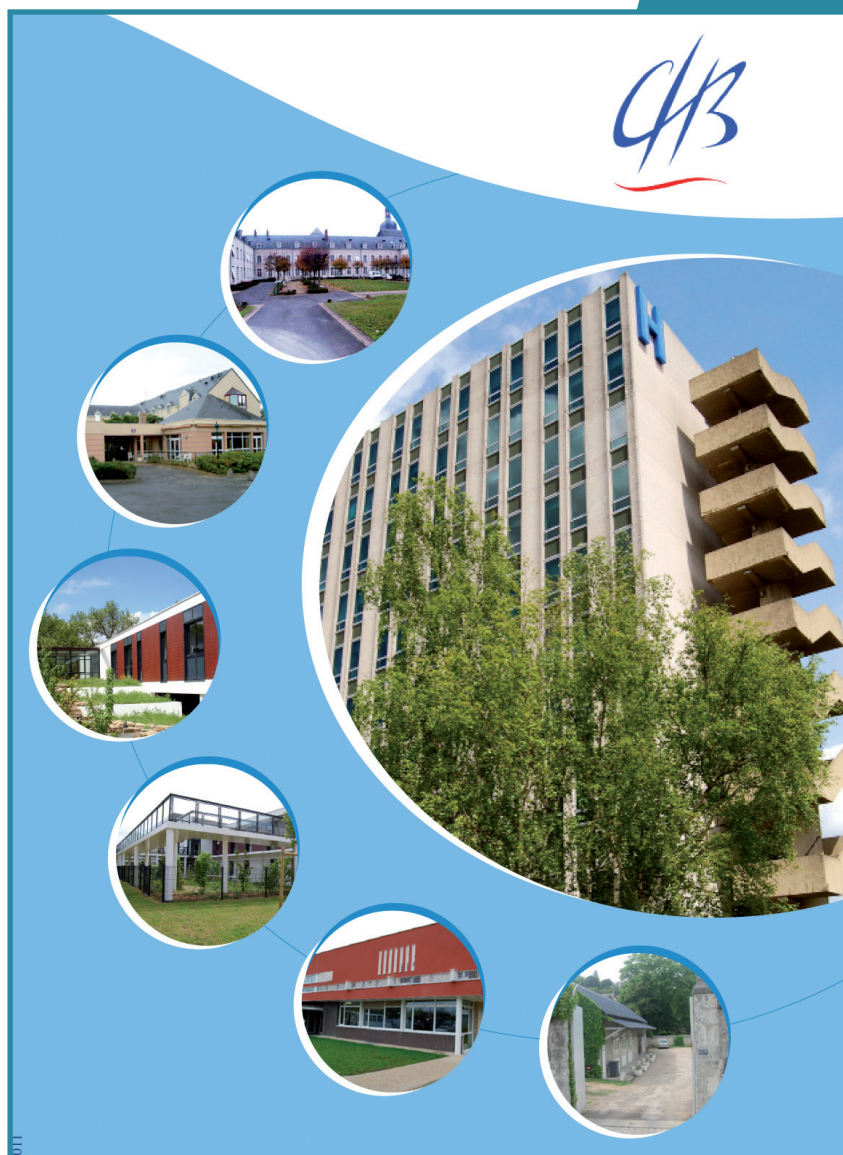
Par ailleurs, les équipes médicales et paramédicales participent à des formations nationales (Paris, Lyon) et européennes afin de développer leurs compétences dans un contexte de démographie médicale très défavorable. La desserte TGV de Blois constituera sans nul doute un élément décisif de la politique d'attractivité du centre hospitalier de Blois.

Ces chiffres témoignent donc de l'attractivité du centre hospitalier de Blois, le plaçant ainsi en acteur incontournable de l'économie départementale et contribuant activement à son développement. L'arrivée du TGV à Blois ne pourra que s'inscrire dans cette dynamique et profiter à l'attractivité du centre hospitalier de Blois et donc au département.

# Un acteur engagé dans le développement durable

Le centre hospitalier de Blois est particulièrement attaché à l'amélioration de la qualité des déplacements de ses salariés et souhaite dès lors diminuer le trafic automobile au profit des transports en commun. Le centre hospitalier de Blois s'inscrit également dans la démarche de développement durable dans une perspective de lutte pour la préservation et l'amélioration de l'environnement. Au regard de ces éléments, le Centre Hospitalier de Blois ne peut que soutenir la mise en place du TGV à Blois.

A cet effet, l'établissement travaille actuellement sur la mise en place d'un plan de déplacement entreprise afin de prendre en compte les problématiques liées aux transports et aux déplacements. Le but du plan de déplacement entreprise est d'améliorer les conditions de déplacement du personnel et de favoriser les modes alternatifs à la voiture individuelle.





## CONCLUSION

Le centre hospitalier de Blois soutient pleinement le projet de renforcement de l'axe Paris-Orléans-Clermont-Lyon, dans la mesure où cela permettrait d'accroître l'attractivité du centre hospitalier de Blois tout en respectant sa politique visant à l'amélioration de la qualité des déplacements de ses professionnels ainsi qu'à la préservation de l'environnement.



Centre Hospitalier de Blois  
Mail Pierre Charlot  
41016 BLOIS CEDEX  
Tél. : 02 54 55 66 86  
Fax : 02 54 55 60 78  
Mail : helluic@ch-blois.fr

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR  
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67  
[secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org](mailto:secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org)  
[www.debatpublic-lgv-pocl.org](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org)

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
LGV POCL